

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.25.2018

Page 1 sur 10

Date de Révision: 08.04.2020

Résine époxy clair Partie A

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Résine époxy clair Partie A

Code produit : 50101CAN, 50112CAN, 50114CAN, 50132CAN



Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Non déterminé ou non disponible

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

Amérique du Nord

J-B Weld Company, LLC
400 CMH Road
Sulphur Springs, TX 75482
903-885-7696
info@jbweld.com

Ligne d'urgence :

Amérique du Nord

CHEMTREC
1-800-424-9300 (24 heures)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Irritation de la peau, catégorie 2

Irritation oculaire, catégorie 2A

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Avertissement

Mentions de danger :

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque de graves irritations oculaires.

H317 Peut causer une réaction cutanée allergique.

Déclarations de mise en garde :

P261 Éviter de respirer les poussières, les émanations, les gaz, les bruines, les vapeurs, les pulvérisations.

P264 Bien se laver la peau et les yeux après utilisation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.25.2018

Page 2 sur 10

Date de Révision: 08.04.2020

Résine époxy clair Partie A

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P321 Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver abondamment avec de l'eau / du savon.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'éruptions : Obtenir des soins médicaux P305+P351+P338
SIDANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

P501 Éliminer le contenu et les conteneurs conformément à la réglementation locale.

Dangers non classés par ailleurs : Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 3101-60-8	Éther 1-(2,3-époxy) propylique de p-tert-butylphényle	1-5
Numéro CAS : 25068-38-6	Phénol, 4,4'-(1-méthyléthylidène) bis-, polymère avec 2-(chlorométhyle) oxirane	>80

Informations supplémentaires :

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition n'ont pas été révélés, constituant un secret commercial conformément au Règlement sur les produits dangereux du Canada et au SIMDUT 2015.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies aériennes non obstruées

Consulter un médecin en cas de malaise

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Retirer immédiatement les vêtements contaminés

Éponger ou brosser délicatement l'excédent de produit

Laver abondamment à l'eau tiède courante

Consulter un médecin en cas d'irritation cutanée ou de malaise

Après un contact avec les yeux :

Rincer délicatement les yeux exposés à l'eau pendant 15 à 20 minutes

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Rincer délicatement les yeux avec précaution avec de l'eau courante tiède pendant plusieurs minutes, tout en tenant les paupières ouvertes

Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.25.2018

Page 3 sur 10

Date de Révision: 08.04.2020

Résine époxy clair Partie A

Continuer à rincer pendant 15 à 20 minutes

Consulter un médecin si l'irritation oculaire persiste

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persistent

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'inflammation

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut produire le dégagement des gaz et de vapeurs irritants

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale hermétique

Précautions particulières :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Précautions environnementales :

Ne doit pas être libéré dans l'environnement

Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.25.2018

Page 4 sur 10

Date de Révision: 08.04.2020

Résine époxy clair Partie A

d'acides, liants universels)

Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Maintenir le conteneur bien fermé.

Protéger contre le gel et les dommages matériels.

Entreposer dans un endroit frais bien aéré.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Aucune limite d'exposition professionnelle indiquée pour le(s) ingrédient(s).

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Une surveillance de la concentration des substances dans la zone de respiration des travailleurs ou dans le lieu de travail général peut être nécessaire pour confirmer la conformité à une LEP et le caractère adéquat des contrôles de l'exposition.

Une surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou de la manipulation du produit.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur et d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (LEP) indiquées ci-dessous.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.25.2018

Page 5 sur 10

Date de Révision: 08.04.2020

Résine époxy clair Partie A

Mesures générales d'hygiène :

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide transparent
Odeur :	Non déterminé ou non disponible
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH :	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé ou non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	Non déterminé ou non disponible
Point d'éclair :	135 °C
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	1,15 g/cm ³
Densité relative :	Non déterminé ou non disponible
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Conditions à éviter :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.25.2018

Page 6 sur 10

Date de Révision: 08.04.2020

Résine époxy clair Partie A

Aucun connu.

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation :

Provoque une irritation cutanée

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Phénol, 4,4'-(1-méthyléthylidène) bis-, polymère avec 2-(chlorométhyle) oxirane	Provoque une irritation cutanée.
Éther 1-(2,3-époxy) propylique de p-tert-butylphényle	Provoque une irritation cutanée

Domages/irritations oculaires sévères

Évaluation :

Provoque de graves irritations oculaires

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Phénol, 4,4'-(1-méthyléthylidène) bis-, polymère avec 2-(chlorométhyle) oxirane	Provoque de graves irritations oculaires.
Éther 1-(2,3-époxy) propylique de p-tert-butylphényle	Provoque de graves lésions oculaires

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation :

Peut causer une réaction cutanée allergique.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.25.2018

Page 7 sur 10

Date de Révision: 08.04.2020

Résine époxy clair Partie A

Nom	Résultat
Phénol, 4,4'-(1-méthyléthylidène) bis-, polymère avec 2-(chlorométhyle) oxirane	Peut causer une réaction cutanée allergique.
Éther 1-(2,3-époxy) propylique de p-tert-butylphényle	Résultat : Peut provoquer une sensibilisation par contact avec la peau.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagenicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

Autres informations :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.25.2018

Page 8 sur 10

Date de Révision: 08.04.2020

Résine époxy clair Partie A

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Phénol, 4,4'-(1-méthyléthylidène) bis-, polymère avec 2-(chlorométhyle) oxirane	CE50 - Scenedesmus capricornutum - 9 mg/L - 48 heures

Toxicité chronique (à long terme)

Évaluation : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il relève de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.25.2018

Page 9 sur 10

Date de Révision: 08.04.2020

Résine époxy clair Partie A

Risques environnementaux	Conformément à la Section 1.45.1 (DORS/2008-34) du Règlement sur le TMD, ce produit n'est pas réglementé en tant que polluant marin, car il est transporté uniquement par voie terrestre par véhicule routier ou ferroviaire
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Informations supplémentaires	Les emballages non en vrac de ce produit ne sont pas réglementés comme des matières dangereuses sauf s'ils sont transportés par voie de navigation intérieure. Ce produit n'est pas réglementé en tant que matière dangereuse car il est transporté dans des formats de 5 l et les emballages sont conformes aux dispositions générales de la Section 1.17 (DORS/2008-34) du Règlement sur le TMD.

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Ce produit est expédié en quantités inférieures à 5 L et n'a donc pas besoin d'être marqué en tant que substance dangereuse pour l'environnement.
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Informations supplémentaires	Ce produit n'est pas réglementé en tant que produit dangereux car il est transporté dans des formats de 5 l et les emballages sont conformes aux dispositions générales des normes 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8. De plus, ce produit est uniquement transporté sur terre par véhicule routier ou ferroviaire.

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Ce produit est expédié en quantités inférieures à 5 L et n'a donc pas besoin d'être marqué en tant que substance dangereuse pour l'environnement.
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.25.2018

Page 10 sur 10

Date de Révision: 08.04.2020

Résine époxy clair Partie A

Informations supplémentaires	Ce produit n'est pas réglementé en tant que produit dangereux car il est transporté dans des formats de 5 L et les emballages sont conformes aux dispositions générales des normes 5.0.2.4.1, 5.0.2.6.1.1 et 5.0.2.8. De plus, ce produit est uniquement transporté sur terre par véhicule routier ou ferroviaire.
------------------------------	--

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom en vrac	Aucun(e)
Type de navire	Aucun(e)
Catégorie de pollution	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

25068-38-6	Phénol, 4,4'-(1-méthyléthylidène) bis-, polymère avec 2-(chlorométhyle) oxirane	répertorié
3101-60-8	Éther 1-(2,3-époxy) propylique de p-tert-butylphényle	répertorié

Liste extérieure des substances (NDSL) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Avertissement :

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 07.25.2018

Date de Révision: 08.04.2020

Fin de la fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 1 sur 12

Date de révision : 04.20.2020

Clear Epoxy Hardener - Part B

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Clear Epoxy Hardener - Part B

Code produit : 50112CAN, 50114CAN, 50132CAN



Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Non déterminé ou non disponible

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

Amérique du Nord

J-B Weld Company, LLC

400 CMH Road

Sulphur Springs, TX 75482

903-885-7696

info@jbweld.com

Ligne d'urgence :

Amérique du Nord

INFOTRAC

1-800-535-5053 (24 heures)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Liquides inflammables, catégorie 4

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Irritation oculaire, catégorie 2A

Irritation de la peau, catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Avertissement

Mentions de danger :

H227 Liquide combustible.

H317 Peut causer une réaction cutanée allergique.

H319 Provoque de graves irritations oculaires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

Déclarations de mise en garde :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 2 sur 12

Date de révision : 04.20.2020

Clear Epoxy Hardener - Part B

P210 Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P264 Bien se laver la peau après utilisation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P261 Éviter de respirer les poussières, les émanations, les gaz, les bruines, les vapeurs, les pulvérisations.

P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.

P321 Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver abondamment avec du savon et de l'eau.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'éruptions : Obtenir des soins médicaux

P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

P403 Entreposer dans un endroit bien ventilé.

P501 Éliminer le contenu et les conteneurs conformément à la réglementation locale.

Dangers non classés par ailleurs : Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 112-24-3	Triéthylènetetramine	1-5
Numéro CAS : 100-51-6	Alcool benzylique	1-5
Numéro CAS : 72244-98-5	Poly(oxy (méthyle-1,2-éthanediyl)), alpha-hydro-oméga-hydroxy, éther avec 2,2-bis (hydroxyméthyle)-1,3-propanediol(4:1), 2-hydroxy-3-éther mercaptopropylique	>80
Numéro CAS : 140-31-8	1-Pipérazineéthanamine	1-5
Numéro CAS : 25620-58-0	1,6-hexanediamine, C,C,C-triméthyl-	1-5
Numéro CAS : 39423-51-3	Propylidynétriméthanol, propoxylé, produits de réaction avec l'ammoniac	1-5
Numéro CAS : 3033-62-3	N,N,N',N'-tétraméthyle-2,2'-oxybis(éthylamine)	0.1-1
Numéro CAS : 919-30-2	3-aminopropyltriéthoxysilane	0.5-1.5

Informations supplémentaires :

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition n'ont pas été révélés, constituant un secret commercial conformément au Règlement sur les produits dangereux du Canada et au SIMDUT 2015.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 3 sur 12

Date de révision : 04.20.2020

Clear Epoxy Hardener - Part B

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais et la placer dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir la personne au repos. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de symptômes respiratoires, consulter un médecin

Après un contact avec la peau :

Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux avec beaucoup d'eau tiède qui coule doucement pendant 15 minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil nu. Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Le contact avec la peau peut entraîner des rougeurs, des douleurs, des brûlures et une inflammation
Le contact avec les yeux peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et des déchirures
L'exposition cutanée peut provoquer une réaction allergique cutanée. Les symptômes peuvent inclure une irritation, une rougeur, une douleur, une éruption cutanée, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et une dermatite
Product is flammable. Exposure to sources of ignition may cause physical injury

Symptômes et effets retardés :

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact)

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Les brûlures de la peau / des yeux nécessitent un traitement immédiat

Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique

SECTION 5 : Mesures de luttres contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 4 sur 12

Date de révision : 04.20.2020

Clear Epoxy Hardener - Part B

Utiliser de l'eau (brouillard seulement), une poudre chimique, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut produire des émanations de vapeurs et de gaz irritants

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

Précautions particulières :

Fermer les sources d'inflammation

Du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone peuvent se former lors de la combustion

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Précautions environnementales :

Ne doit pas être libéré dans l'environnement

Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)

Éliminer le contenu et les conteneurs conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Éviter de respirer les brouillards

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Prendre des mesures de précaution contre l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Maintenir le conteneur bien fermé.

Protéger contre le gel et les dommages matériels.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 5 sur 12

Date de révision : 04.20.2020

Clear Epoxy Hardener - Part B

Entreposer dans un endroit frais bien aéré.

Entreposer à l'écart de toutes sources d'inflammation (flammes nues, surfaces chaudes, rayons directs du soleil, sources d'étincelles).

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
Canada	Triéthylènetetramine	112-24-3	Ontario : MPT 8-heures 3,0 mg/m ³ (0,5 ppm)
	N,N,N',N'-tétraméthyle-2,2'-oxybis(éthylamine)	3033-62-3	LEP Alberta - Limite d'exposition MPT 8 heures : 0,3 mg/m ³ (0,5 ppm)
	N,N,N',N'-tétraméthyle-2,2'-oxybis(éthylamine)	3033-62-3	LEP Alberta - LECT 15 minutes : 0,9 mg/m ³ (0,15 ppm)
	N,N,N',N'-tétraméthyle-2,2'-oxybis(éthylamine)	3033-62-3	LEP Colombie-Britannique - Valeur d'exposition MPT 8 heures : 0,05 ppm
	N,N,N',N'-tétraméthyle-2,2'-oxybis(éthylamine)	3033-62-3	Colombie-Britannique : LECT 15 minutes : 0,15 ppm
	N,N,N',N'-tétraméthyle-2,2'-oxybis(éthylamine)	3033-62-3	LEP Manitoba - Limite d'exposition 8 heures (VLS-MPT) : 0,05 ppm
	N,N,N',N'-tétraméthyle-2,2'-oxybis(éthylamine)	3033-62-3	LEP Manitoba - LECT 15 minutes : 0,15 ppm
	N,N,N',N'-tétraméthyle-2,2'-oxybis(éthylamine)	3033-62-3	LEP Ontario - Valeur d'exposition (MPT) 8 heures : 0,05 ppm
	N,N,N',N'-tétraméthyle-2,2'-oxybis(éthylamine)	3033-62-3	LEP Ontario - LECT 15 minutes (LECT) : 0,15 ppm
	N,N,N',N'-tétraméthyle-2,2'-oxybis(éthylamine)	3033-62-3	LEP Saskatchewan - Limite de contamination moyenne 8 heures : 0,05 ppm
	N,N,N',N'-tétraméthyle-2,2'-oxybis(éthylamine)	3033-62-3	LEP Saskatchewan - Limite de contamination moyenne 15 minutes : 0,15 ppm

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Une surveillance de la concentration des substances dans la zone de respiration des travailleurs ou dans le lieu de travail général peut être nécessaire pour confirmer la conformité à une LEP et le caractère adéquat des contrôles de l'exposition.

Une surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 6 sur 12

Date de révision : 04.20.2020

Clear Epoxy Hardener - Part B

vapeur et d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessous.

Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

Mesures générales d'hygiène :

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide transparent
Odeur :	Non déterminé ou non disponible
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH :	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé ou non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	Non déterminé ou non disponible
Point d'éclair :	67°C (153°F)
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	1,127 g/cm ³
Densité relative :	Non déterminé ou non disponible
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 7 sur 12

Date de révision : 04.20.2020

Clear Epoxy Hardener - Part B

Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Conditions à éviter :

Aucun connu.

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Alcool benzylique	inhalation	CL50 Rat : 4,178 mg/l (4 heures)
	orale	DL50 Lapin : 1,040 mg/kg
Propylidynétriméthanol, propoxylé, produits de réaction avec l'ammoniac	orale	DL50 - Rat - 550 mg/kg
	dermique	DL50 - Rat - > 1 000 mg/kg
N,N,N',N'-tétraméthyle-2,2'-oxybis(éthylamine)	orale	DL50 - Rat - 571 mg/kg
	inhalation	CL50 - Rat - 4, mg/L - 4 heures (aérosol)
	dermique	DL50 Lapin - 750 mg/kg
3-aminopropyltriéthoxysilane	orale	DL50 Rat : 1780 mg/kg
2-piperazin-1-ylethylamine	dermique	DL50 Lapin : 867 mg/kg
	orale	LD50 - Rat: 1470 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation :

Provoque un irritation cutanée.

Données sur le produit :

Des tests cutanés ont été effectués selon les méthodes OCDE 435 en utilisant le processus de test

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 8 sur 12

Date de révision : 04.20.2020

Clear Epoxy Hardener - Part B

Corrositex, indiquant que le produit n'est pas corrosif pour la peau.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
1,6-hexanediamine, C,C,C-trimethyl-	Provoque des brûlures cutanées
Triéthylènetetramine	Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.
N,N,N',N'-tétraméthyle-2,2'-oxybis(éthylamine)	Corrosif pour la peau.
3-aminopropyltriéthoxysilane	Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.
1-Pipérazineéthanamine	Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

Domages/irritations oculaires sévères

Évaluation :

Provoque de graves irritations oculaires

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Propylidynétriméthanol, propoxylé, produits de réaction avec l'ammoniac	Corrosif pour les yeux.
N,N,N',N'-tétraméthyle-2,2'-oxybis(éthylamine)	Corrosif pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation :

Peut causer une réaction cutanée allergique.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Poly(oxy (méthyle-1,2-éthanediyl)), alpha-hydro-oméga-hydroxy, éther avec 2,2-bis (hydroxyméthyle)-1,3-propanediol(4:1), 2-hydroxy-3-éther mercaptopropylique	Peut causer une réaction cutanée allergique.
1,6-hexanediamine, C,C,C-trimethyl-	Sensibilisation possible par contact avec la peau.
Triéthylènetetramine	Peut causer une réaction cutanée allergique.
1-Pipérazineéthanamine	Peut causer une réaction cutanée allergique.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 9 sur 12

Date de révision : 04.20.2020

Clear Epoxy Hardener - Part B

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Triéthylènetetramine	CL50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - 33,9 mg/L - 48 heures

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 10 sur 12

Date de révision : 04.20.2020

Clear Epoxy Hardener - Part B

Nom	Résultat
Propylidynétriméthanol, propoxylé, produits de réaction avec l'ammoniac	CE50 - Pseudokirchnerella subcapitata - 4,4 mg/L - 72 heures
2-piperazin-1-ylethylamine	LC50 Fathead Minnows (Pimephales promelas): 2190 mg/l (96 h) CE50 Daphnia magna : 58 mg/L (48 heures)

Toxicité chronique (à long terme)

Évaluation : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Poly(oxy (méthyle-1,2-éthanediyl)), alpha-hydro-oméga-hydroxy, éther avec 2,2-bis (hydroxyméthyle)-1,3-propanediol(4:1), 2-hydroxy-3-éther mercaptopropylique	NOEC - Daphnia magna (Puce d'eau) - 3,5 mg/L - 21 jours

Persistence et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il relève de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 11 sur 12

Date de révision : 04.20.2020

Clear Epoxy Hardener - Part B

Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
--	----------

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

72244-98-5	Poly(oxy (méthyle-1,2-éthanediyl)), alpha-hydro-oméga-hydroxy, éther avec 2,2-bis (hydroxyméthyle)-1,3-propanediol(4:1), 2-hydroxy-3-éther mercaptopropylique	Répertorié
100-51-6	Alcool benzylique	Répertorié
140-31-8	1-Pipérazineéthanamine	Répertorié
25620-58-0	1,6-hexanediamine, C,C,C-triméthyl-	Répertorié
112-24-3	Triéthylènetetramine	Répertorié
39423-51-3	Propylidynétriméthanol, propoxylé, produits de réaction avec l'ammoniac	Répertorié
3033-62-3	N,N,N',N'-tétraméthyle-2,2'-oxybis(éthylamine)	Répertorié

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 12 sur 12

Date de révision : 04.20.2020

Clear Epoxy Hardener - Part B

919-30-2	3-aminopropyltriéthoxysilane	Répertorié
----------	------------------------------	------------

Liste extérieure des substances (NDSL) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Avertissement :

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Date de révision : 04.20.2020

Fin de la fiche de données de sécurité